

# PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'ACCAC 2018

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'**Association Causses-Cévennes d'action citoyenne** ont eu lieu le 2 août 2018 au foyer rural de Saint-Sauveur-Camprieu.

## 9h00 : Emargement.

La séance a débuté à 9h30

Sont acceptés à l'unanimité :

Scrutateurs : Monsieur Nicolas DAURES et Monsieur Guy SARLIN

Président de séance : Monsieur Jacques RUTTEN

Emargement : Étaient présents ou représentés 59 membres sur 74 membres à jour de leur cotisation 2018.

## 9h30 : Assemblée Générale Extraordinaire

La nouvelle version des statuts sera présentée, chaque article sera accompagné d'une explication, et soumis à une discussion avec les membres de l'association. La version modifiée des statuts est votée à l'unanimité. (Ce document a été soumis au contrôle des services de la Préfecture il est en attente de publication au Journal Officiel).

## 10h00 : Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour :

**L'eau pour la consommation humaine** : Les hameaux de Ribouriés et de Villemagne sont maintenant connectés au réseau de Camprieu, la protection des captages est en cours. Ce qu'il reste à faire : la pose de filtres à chaque réservoir et interconnexion du Devois avec Camprieu : <http://www.accac.eu/Histoire-d-eau/Histoire-d-eau-index.htm>

C'est maintenant la qualité de l'eau en Lozère qui attire notre attention.

**Les stations d'assainissement de la communauté de communes.** A l'exception de la station de La Coste, Les Pauses à Saint-André-de-Majencoules. Le bilan 24 h dresse un diagnostic accablant de toutes les stations d'épuration. Au mois d'août, le rendement des stations d'épuration de Lanuejols est de 15 et 12%, Camprieu de 22% et 41%, Dourbies de 18 % et 21 %, L'Espérou de 19 % et 28 %, Trèves de 55 % et 58 %. Elles sont largement surdimensionnées. Les contrôles ont été réalisés mi août 2017.

[http://www.accac.eu/Assainissement/Assainissement-collectif/Assainissement-collectif\\_Index.htm](http://www.accac.eu/Assainissement/Assainissement-collectif/Assainissement-collectif_Index.htm)

**Redevance Ordures Ménagères.** Ce sujet est en cours depuis plus de 8 ans. L'ACCAC demande et obtention de la communauté de communes Causses-Aigoual-Cévennes la liste des personnes morales assujettis à la REOM 2017. Nous espérons être en mesure d'entreprendre une action cet automne : <http://www.accac.eu/REOM/REOM-Index.htm>

**Risques et pollutions minière en Cévennes.** Après avoir constitué un dossier sur Saint-Félix-de-Pallières, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuilles, Saint-Laurent-le-Minier, c'est maintenant au tour de Villemagne : [http://www.accac.eu/L\\_environnement/Risques-et-pollution-mini%C3%A8re/Risques-et-pollutions-minieres-en-Cevennes-index.htm](http://www.accac.eu/L_environnement/Risques-et-pollution-mini%C3%A8re/Risques-et-pollutions-minieres-en-Cevennes-index.htm)

**Le loup.** Nos communes de l'Aigoual sont en cercle 1, c'est-à-dire en zone de présence permanente du loup. Notre association s'associe à la détresse des éleveurs et des bergers et leur viens en aide : [http://www.accac.eu/L\\_environnement/Le-loup/Le-loup-index.htm](http://www.accac.eu/L_environnement/Le-loup/Le-loup-index.htm)

**L'observatoire de l'Aigoual :** Une enveloppe de 3 500 000 € serait destinée à la restauration de l'édifice et au renouvellement de la muséographie, les travaux les débiterons en ma. 2019 et se terminerons en 2020 : [http://www.accac.eu/Gestion\\_des\\_depenses\\_publicques\\_en\\_Cevennes.htm/Meteo-site-Observatoire-Aigoual.htm](http://www.accac.eu/Gestion_des_depenses_publicques_en_Cevennes.htm/Meteo-site-Observatoire-Aigoual.htm)

L'ACCAC sollicite la DRAC afin que les architectes des monuments historiques se penchent sur l'Observatoire afin d'évaluer la pertinence de réaliser d'un inventaire des meubles et de classer l'immeuble.

**Le lac des Pises :** Nous tenons à remercier les 7 000 signataires des deux pétitions. C'est grâce à tous nos commerçants, de tous nos villages entre Saint-Hippolyte-du-Fort, Notre-Dame-de-Londres, Meyrueis et Nant que ce merveilleux site sera conservé en l'état.

Le 25/07 le Président du département du Gard Denis Bouad ne fera pas le tour à pied. Le département en est maintenant le propriétaire : [http://www.accac.eu/A\\_savoir/Le-barrage-des-Pises.htm](http://www.accac.eu/A_savoir/Le-barrage-des-Pises.htm)

### Questions diverses.

Le stationnement autour du Lac du Devois et son entretien : [http://www.accac.eu/A\\_savoir/Le-stationnement-autour-du-lac-du-Devois.htm](http://www.accac.eu/A_savoir/Le-stationnement-autour-du-lac-du-Devois.htm)

La circulation dans les chemins forestiers de la Forêt Domaniale de l'Aigoual :

[http://www.accac.eu/Parc\\_National\\_des\\_Cevennes/La-circulation-dans-le-Parc-National-des-Cevennes.htm](http://www.accac.eu/Parc_National_des_Cevennes/La-circulation-dans-le-Parc-National-des-Cevennes.htm)

Les dégâts du gibier : [http://www.accac.eu/decouverte\\_aigoual/Les-degats-du-gibier.htm](http://www.accac.eu/decouverte_aigoual/Les-degats-du-gibier.htm)

### L'association

Rapport moral, quitus, au président, au Bureau et au Trésorier pour l'exercice du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, présentation du budget 2018, sont votés à l'unanimité.

Les cotisations sont reconduites : [http://www.accac.eu/L-association/Cotisation\\_et\\_dons.htm](http://www.accac.eu/L-association/Cotisation_et_dons.htm), l'exercice comptable de l'association est fixé du 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante.

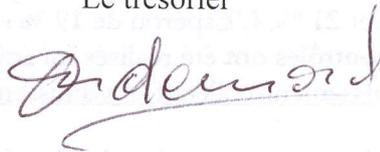
### Remerciements aux présents : 11 h 45

Le présent procès-verbal a été rédigé et signé le 1er septembre 2018.

Le président



Le trésorier



Le secrétaire



W303000686

Association Causses-Cévennes d'action citoyenne

Le Devois, 30750 SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU, Tel 0467826111

Site internet : <http://www.accac.eu>, Email : [adhca@live.fr](mailto:adhca@live.fr)